

PRINCIPES POUR
*UNE ASSURANCE
RESPONSABLE*

Déclaration annuelle 2022



RENTES GENEVOISES

1849

En 1849, James Fazy faisait office de pionnier en créant ce qui deviendra les Rentes Genevoises. Si les termes « développement durable », « responsabilité sociale » ou « facteurs ESG (environnement, social, gouvernance) » n'avaient pas encore le sens qu'on leur attribue aujourd'hui, c'est pourtant bien la dimension « responsabilité sociale » qui a été à l'origine de la création de l'Etablissement. Elle a significativement contribué à la culture d'entreprise et à l'esprit des Rentes Genevoises, ceci depuis plus de 170 ans.

En 2020, les Rentes Genevoises sont devenues le premier établissement de prévoyance de Suisse à signer les *Principes de l'ONU pour une assurance responsable (UN-PSI)*. Elles ont également ratifié *l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement*. Des actes forts par lesquels les Rentes Genevoises manifestent au grand public comme à leur clientèle leur adhésion à un développement durable et responsable.

CARTE D'IDENTITÉ

Nom

Rentes Genevoises

Zone d'activité

Genève, Suisse

Domaine d'activité

Assurance de prévoyance

Nombre d'employés

37

Nombre d'assurés

19 931

dont assurés actifs

13 150

dont assurés pensionnés

6781

Total du bilan

2.38 milliards de francs

Total produits assurance

205.6 millions de francs

PRINCIPE 1

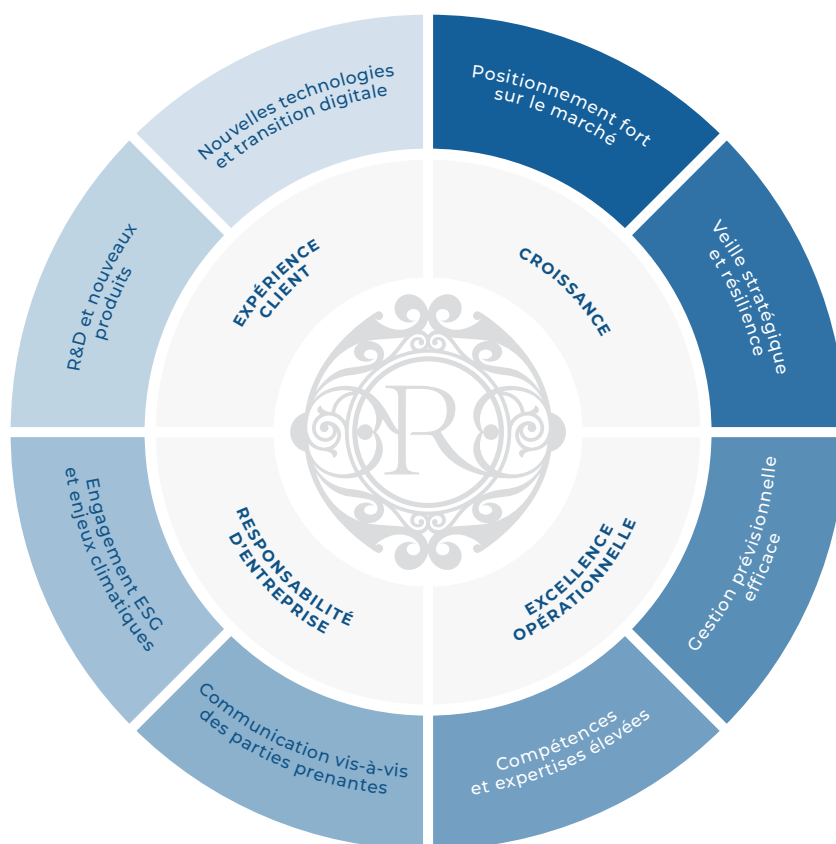
Les Rentes Genevoises intègrent dans leurs prises de décision les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui sont pertinents pour les métiers de l'Assurance.

Stratégie d'entreprise

La stratégie d'entreprise des Rentes Genevoises repose sur quatre piliers fondamentaux, dont la responsabilité d'entreprise. Celle-ci exprime clairement la volonté de l'Etablissement de s'engager en faveur des dimensions ESG ou encore des parties prenantes. La stratégie est définie dans un document d'une portée de cinq ans. Elle découle d'une vision claire, communiquée au public, et s'appuie sur les valeurs des Rentes Genevoises: contemporanéité, anticipation, sécurisation et pérennité.

Gouvernance

La gouvernance des Rentes Genevoises découle du but de l'Etablissement, qui est de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés. En cohérence avec cette logique mutualiste, deux membres du Conseil d'administration – qui en comprend sept – sont des assurés. Ils représentent ainsi les intérêts de l'ensemble des assurés dans la conduite de l'Etablissement. Ils sont d'ailleurs élus directement par ces derniers.



Diversité

Les Rentes Genevoises adoptent des règles de fonctionnement claires qui proscrivent la discrimination, le mobbing ou le harcèlement. Elles veillent à une bonne représentativité au sein des organes. Ainsi, le Conseil d'administration est composé de trois femmes et quatre hommes, et la Direction de trois femmes et cinq hommes. Quant au personnel, il compte seize femmes et vingt et un hommes.

Produits

Les Rentes Genevoises proposent des produits de prévoyance destinés à tout public et à toute tranche d'âge, et ne pratiquent pas de discrimination lors de la souscription ou de la sortie. Leur forme juridique – sans actionnaires ou coopérateurs à rémunérer – permet de consacrer l'ensemble du résultat annuel au profit des assurés, que ce soit sous forme de participation aux excédents ou de constitution de réserves et provisions afin de garantir la pérennité de l'Etablissement.

Les Rentes Genevoises s'engagent contractuellement pour de longues à très longues durées. La plupart des contrats portent sur plus d'une décennie et sont souvent établis à l'horizon d'une génération. Cet horizon de gestion, qui représente assurément un long terme, aligne les objectifs poursuivis par l'Etablissement sur ceux de la société au sens large.

Gestion des investissements

En parallèle à la ratification des UN-PSI, les Rentes Genevoises ont également ratifié les *Principes de l'ONU en matière d'investissement responsable (UN-PRI)*. Ainsi, l'Etablissement est le premier en Suisse, dans le domaine de la prévoyance, à déployer ses efforts dans deux programmes majeurs des Nations Unies.

En matière d'investissement responsable, les Rentes Genevoises visent avant tout à avoir un impact réel sur l'économie en intégrant prioritairement la lutte contre le réchauffement climatique. Le but de l'investissement responsable consiste à mobiliser efficacement le capital des assurés au service d'une économie résiliente, prospère et décarbonée à l'horizon 2050. Afin d'éviter l'écoblanchiment, elles s'appuient sur des faits pour lesquels existe un consensus scientifique. A ce stade, elles ont retenu quatre outils d'intégration ESG :

Gestion du parc immobilier

La gestion du parc immobilier s'inscrit dans la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU (énergie propre et d'un coût abordable, villes et communautés durables). Un effort particulier est porté sur la réduction des gaz à effet de serre avec une trajectoire de descente qui s'appuie sur un système de management des énergies. Ce système est certifié par la norme ISO 50001. De plus, les Rentes Genevoises offrent sur le marché local des logements à loyers abordables, selon des critères d'accessibilité adaptés.

Investissements d'impact

Des investissements d'impact dans des classes d'actifs peu ou pas liquides contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU en déployant des effets pérennes et directs dans l'économie.

Engagement auprès des instances dirigeantes

Indirectement, l'actionnariat actif et le dialogue, d'une part avec les instances dirigeantes des entités financées par l'Etablissement, d'autre part avec les gérants de portefeuilles, permettent aux Rentes Genevoises d'atteindre leurs objectifs ESG. Cela se concrétise par l'exercice des droits de vote, par un dialogue sur les thématiques ESG et par l'adhésion à des actions collectives d'investisseurs. A ce titre, les Rentes Genevoises délèguent l'exercice de leurs droits sociaux à des sociétés, fondations ou associations professionnelles reconnues, dont les objectifs sont identiques à ceux énoncés par l'Etablissement.

Exclusions

Les Rentes Genevoises privilégient dans leurs portefeuilles une approche de dialogue et d'engagement plutôt que d'exclusion. En effet, contrairement aux opérations de financement effectuées sur le marché primaire, les transferts de titres sur le marché secondaire (achats et ventes) entre différents acteurs financiers ne génèrent pas d'impact mesurable sur l'économie réelle aussi longtemps qu'ils n'affectent pas le coût et le volume du capital des entités financées. Cependant l'exclusion de titres des portefeuilles (dont le périmètre est documenté) est envisagée lorsque :

- L'engagement est infructueux,
- Les risques deviennent trop importants,
- L'Etablissement décide de suivre les recommandations spécifiques des associations et fondations professionnelles reconnues.

Un ou plusieurs des quatre outils d'intégration ESG sont en place sur plus de 90.2 % des placements.

Activités opérationnelles

Les émissions de gaz à effet de serre des activités opérationnelles sont analysées (un bilan carbone a notamment été réalisé lors du 2^e semestre). L'objectif est de les inscrire dans une trajectoire de descente à l'horizon 2050.

Charte d'investissement responsable

Afin de sensibiliser le public et les clients à leur politique d'investissement, les Rentes Genevoises ont publié une charte d'investissement responsable, mise à jour aussi souvent que nécessaire par le Conseil d'administration.

PRINCIPE 2

Les Rentes Genevoises collaborent avec leurs clients et leurs partenaires, pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), les inciter à mieux maîtriser les risques et à développer des solutions concrètes.

Immobilier (partenaires et locataires)

Dans le cadre de la certification ISO 50001 de leur parc immobilier, les Rentes Genevoises associent aux processus l'ensemble de leurs partenaires. Les obligations et engagements de ces derniers en matière d'ESG sont formalisés dans des SLA (*Service Level Agreement*).

Les Rentes Genevoises ont mis sur pied, à l'intention des différents corps de métier, une sensibilisation aux bonnes pratiques à mettre en œuvre sur les chantiers. Celles-ci visent à réduire les émissions de CO₂, à mieux traiter les déchets ou à choisir les matériaux les plus respectueux de l'environnement, en tenant compte du site de production, de la nature des matériaux, etc. Ce programme, qui a débuté courant 2021, va se poursuivre durant plusieurs années. Il s'inscrit dans une vision globale et à long terme des rénovations des immeubles du parc de l'Etablissement.

Les locataires sont quant à eux sensibilisés aux attitudes à adopter pour réduire leur consommation d'énergie en hiver comme en été.

Processus d'achat

Les Rentes Genevoises ont révisé leur politique d'achat en 2021 et spécifié leur engagement ESG. Elles ont notamment spécifié leurs attentes dans le cadre des appels d'offres, que ce soit au niveau du développement durable, de la gestion des ressources humaines (convention collective, salaires et prestations sociales du marché, etc.) ou encore de l'efficacité énergétique en ce qui concerne l'immobilier. Ces éléments sont contrôlés sur la base de documents normés ou officiels.

Sensibilisation des clients et information

Par le biais d'une revue tirée à près de 17 000 exemplaires et adressée trois fois par an à leurs assurés, les Rentes Genevoises promeuvent des comportements responsables visant à réduire l'empreinte sur l'environnement, notamment par le recyclage, les économies d'énergie, l'économie circulaire. Cette revue les informe également sur les actions entreprises par l'Etablissement.

Promotion de la prévoyance

Les Rentes Genevoises ont ouvert, il y a plusieurs années déjà, un « espace de vie » au cœur de la ville de Genève : destiné au grand public, il a pour mission de promouvoir la prévoyance dans tous les domaines. Une documentation tenue à jour, composée de revues, livres, etc., est mise à disposition des visiteurs, et des conférences sont proposées plusieurs fois par an sur des thèmes liés à la prévoyance. L'objectif poursuivi est de permettre à tout un chacun de combler ses lacunes, de s'informer et de se former afin de préparer sa retraite en connaissance de cause, quels que soient son âge, sa situation et les aléas de la vie. Les Rentes Genevoises n'exercent aucune activité commerciale d'assurance dans ce lieu de rencontre.

Soutien à la collectivité

Les Rentes Genevoises apportent un soutien important à la collectivité, notamment au travers de programmes en lien avec le développement de l'économie locale. Outre leur fonction de marraines de Genilem, fondation qui participe au développement de jeunes entreprises, elles soutiennent également la Haute école de gestion de Genève. Elles ont aussi apporté leur appui à la Fondation Braillard dans son projet de consultation urbano-architecturale et paysagère pour la transition écologique des territoires urbains (rapport final publié en 2021).

PRINCIPE 3

Les Rentes Genevoises coopèrent avec les gouvernements, les régulateurs et les autres parties prenantes, pour promouvoir au sein de la société une action globale répondant à leurs enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Collaborations avec l'Etat de Genève

Entreprise locale, les Rentes Genevoises collaborent avec l'Etat de Genève pour la mise sur pied d'une approche privilégiant la réduction des consommations d'énergie. Elles entretiennent à ce titre des relations étroites avec les autorités chargées des questions de distribution d'énergie, et sont parties prenantes dans des projets d'infrastructures comme GeniLac, dont l'objectif est d'assurer le chauffage et le refroidissement des immeubles à partir de l'eau du Lac Léman.

Les Rentes Genevoises ont analysé pour le compte de l'Etat la faisabilité d'une assurance couvrant le « risque de dépendance » dû au grand âge. La mise en œuvre d'une telle assurance relevant d'une décision politique, les Rentes Genevoises poursuivent leurs travaux afin de maintenir le modèle à jour.

Publications et interventions

Sur la base de leur expérience, les Rentes Genevoises apportent leur contribution à des conférences ou à des formations relatives à la gestion des énergies. Elles sont notamment intervenues dans la presse spécialisée (revue *Dossiers publics*) sur le rôle des institutions et établissements de droit public dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Développement des compétences

Les Rentes Genevoises maintiennent leur expertise en matière d'ESG ou de responsabilité sociale d'entreprise en développant, grâce à des formations certifiantes, les compétences des personnes responsables de ces thématiques. A ce titre, elles participent notamment au développement de ces programmes (formation continue) en siégeant, par exemple, dans des comités scientifiques.

PRINCIPE 4

Les Rentes Genevoises rendent compte de l'application des Principes et font preuve de transparence en publiant régulièrement l'état d'avancement de leur mise en œuvre.

Organisation générale

Les Rentes Genevoises ont créé un Comité ESG, émanant de la Direction, qui est chargé des aspects opérationnels liés aux trois dimensions en question. Il rend compte de ses travaux au Conseil d'administration. Les éléments communiqués à l'intention des autorités, des partenaires et du public font l'objet d'un contrôle systématique afin d'éviter le greenwashing ou le green-wishing : en effet, seules des informations avérées, ou vérifiables, sont publiées.

Deux fiches de risques ont été créées, portant sur le « risque climatique » et le « risque ESG ». Ceux-ci sont suivis par la Commission d'audit et de gestion des risques (émanation du Conseil d'administration).

UN-PRI

Dans le cadre de leur ratification des UN-PRI, les Rentes Genevoises publient leurs résultats conformément aux directives.

Autorité de surveillance

Les Rentes Genevoises rendent compte sous la forme d'un rapport à leur autorité de surveillance, à savoir le Conseil d'Etat du canton de Genève, de leurs démarches et de leurs actions dans les domaines de la responsabilité sociale d'entreprise.

Autres publications

Outre le présent rapport, les Rentes Genevoises rendent compte régulièrement de leurs actions sur leur site internet ou dans leurs publications. Elles ont notamment repositionné leur marque fin 2021 afin de permettre, notamment, une communication plus accessible à propos de leur engagement.